



Extrait du Presse-toi à gauche !

[http://www.pressegauche.org/Attaque-de-Stephen-Harper-contre-Radio-Canada-Selon-la-CSN-la-haute-dir-
ection](http://www.pressegauche.org/Attaque-de-Stephen-Harper-contre-Radio-Canada-Selon-la-CSN-la-haute-dir-
ection)

Attaque de Stephen Harper contre Radio-Canada - Selon la CSN, la haute direction et le conseil d'administration doivent plus que jamais démissionner

Date de mise en ligne : mardi 17 février 2015

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 17 févr. 2015 - À la suite d'une nouvelle attaque en règle contre Radio-Canada et ses artisans, de la bouche même de Stephen Harper, la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération nationale des communications-CSN, la Fédération nationale des communications-CSN et le Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN) réitèrent plus que jamais leur demande de démission à l'endroit de la haute direction de Radio-Canada et de son conseil d'administration.

« Pour nous, il est clair depuis longtemps que la haute direction de Radio-Canada suit un agenda politique commandé par le gouvernement Harper et appuyée par un conseil d'administration qui rassemble dix contributeurs au Parti conservateur sur douze administrateurs. À la suite des récents propos attaquant les artisans de Radio-Canada, nous savions déjà que la haute direction allait une nouvelle fois garder le silence alors que les mandats qui leur sont confiés consistent à veiller au bon fonctionnement, au développement et à la préservation d'un service public essentiel appartenant à la collectivité. S'ils ne veulent pas faire le travail pour lequel ils sont payés, qu'ils démissionnent », de réclamer Jacques Létourneau, président de la CSN.

« Que cette attaque survienne au lendemain d'un grand spectacle en appui à Radio-Canada qui a rassemblé 2000 personnes et de la diffusion d'une vidéo regroupant 125 artistes qui se portent également à la défense de notre producteur et de notre diffuseur public en dit long sur le plan du gouvernement de Stephen Harper. Les propos du Premier ministre démontrent une fois de plus qu'il voudrait bien faire taire les voix dissidentes qui documentent sérieusement, preuves à l'appui, que plusieurs des politiques conservatrices vont à l'encontre de l'intérêt public. Les conservateurs s'attaquent ainsi à la liberté journalistique, à la diversité des voix et à l'indépendance que les artisans de Radio-Canada défendent. Nous savons toutefois que la population canadienne est attachée à cet outil indispensable en démocratie qui contribue à la richesse culturelle de centaines de communautés, qui nous renseigne, nous éclaire et nous divertit », de souligner Pascale St-Onge, secrétaire générale de la FNC-CSN.

Dans le cadre d'une entrevue diffusée hier sur les ondes du FM93 de Québec, Stephen Harper a précisé qu'il comprenait très bien qu'il y a beaucoup de gens à Radio-Canada qui détestent les valeurs défendues par son parti.

« Les employé-es de Radio-Canada sont au service du public et les politiques internes leur interdisent de faire la promotion d'opinions politiques dans l'exercice de leur travail, quelles qu'elles soient. Au lieu d'attaquer Radio-Canada et ses artisans, le Premier ministre devrait plutôt écouter la population qui s'est mobilisée en grand nombre contre les compressions budgétaires lors des manifestations du 16 novembre dernier, où 25 000 personnes ont marché dans les rues de Montréal, et lors des nombreux spectacles d'appui en région et, dimanche dernier, à Montréal. En cette période particulièrement éprouvante, où les compressions et les suppressions d'emplois se multiplient, la haute direction et le conseil d'administration devraient soutenir les employé-es et défendre l'institution dont ils sont responsables, ce qu'ils ne font plus depuis trop longtemps », de déplorer Isabelle Montpetit, présidente du SCRC (FNC-CSN).

Rappelons que le 4 novembre dernier, les quatre syndicats du réseau français de Radio-Canada/CBC ont réclamé la démission de sa haute direction et de tout le conseil d'administration du diffuseur public.